

**Autorité de Régulation Multisectorielle
ARE - Nouakchott**

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur
LES ETATS FINANCIERS
Du 01-01- 2018 Au 31 -12- 2018**

Ousmane Abdoulaye Wague

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux membres du Conseil National de Régulation ARE -Nouakchott

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'arrêté des comptes annuels relève de la responsabilité du Conseil National de Régulation.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels,

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en Mauritanie; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

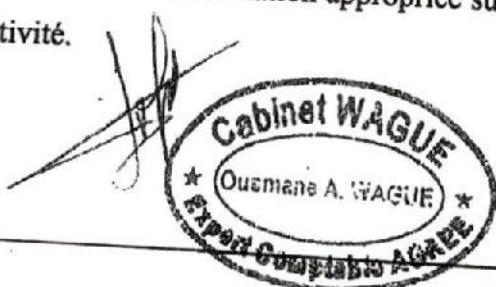
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion qui suit:

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARE à la fin de cet exercice.

Il est à noter que les tableaux et notes en annexe font partie intégrante du rapport.

2 - Justification de nos appréciations :

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. En particulier, nous estimons que la présentation des états financiers donne une information appropriée sur la situation financière de l'institution et sa capacité à poursuivre son activité.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- observations :

Déficit de l'exercice

Ce déficit est provoqué par le financement de la convention avec le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Ce déficit est absorbé par la réserve légale déjà constitué par l'article N° 53 de la loi N2001-18.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en Mauritanie, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur les états financiers du président au Conseil National et dans les documents adressés aux membres du conseil sur les états financiers.

Fait à Nouakchott le 18 février 2019

Le commissaire aux comptes

Ousmane Abdoulaye Wague

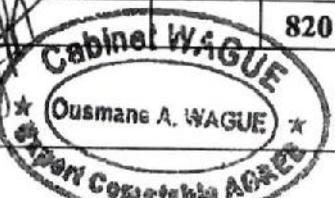


LES ETATS FINANCIERS

Du 01-01-2018 Au 31 -12- 2018

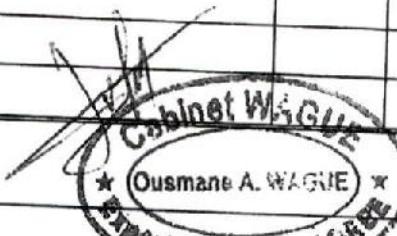
BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	Notes	Bruts	Amortissements & Provisions	[MRU]	
				Net 2 018	Net 2 017
Immobilisations incorporelles		85 410 077	78 449 749	6 960 328	7 112 952
Frais Immobilisés		85 410 077	78 449 749	6 960 328	7 112 952
				0	
Immobilisations corporelles		377 070 963	249 520 224	127 550 738	151 107 633
Terrain		650 000		650 000	650 000
Constructions		94 498 106	43 089 518	51 408 588	59 202 137
Installations Complexes spécialisés		234 201 332	170 381 800	63 819 532	86 422 285
Matériel d'exploitation		16 456 554	10 788 030	5 668 525	944 869
Matériel de transport		6 899 100	4 781 183	2 117 917	356 875
Matériel Informatique		7 935 178	6 030 169	1 905 008	1 384 941
Matériel et mobilier de bureau		16 430 693	14 449 524	1 981 169	2 146 527
Immobilisations en cours					0
Immobilisations en cours					0
Actif immobilisé		462 481 039	327 969 973	134 511 066	158 220 585
Valeurs Réalisables et disponibles		357 989 497	16 553 840	341 435 657	346 137 460
Fournisseurs débiteurs		0		0	1 012 247
Usagers et comptes rattachés		91 738 350	16 078 107	75 660 243	53 721 439
Personnel et comptes rattachés		0		0	5 555 878
Disponibilités		266 251 147	475 733	265 775 414	285 847 896
				0	
Comptes d'attente & Régularisation		205 644		205 644	279 652
Charges constatées d'avance		0		0	74 008
Ecarts de conversion				0	0
Compte d'attente à régulariser		205 644		205 644	205 644
TOTAL ACTIF		820 676 180	344 523 813	476 152 367	504 637 697



BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF	Notes	Net 2018	TOTAUX PARTIELS 2018	(MRU) Net 2017
Réserves		55 898 817	55 898 817	55 898 817
Réserves (Art 53 loi 2001-18)		55 898 817		55 898 817
Report à nouveau		6 890 122	6 890 122	3 521 375
Résultat en instance d'affectation		-23 807 261	-23 807 261	3 368 747
Résultats antérieurs				0
Résultat net de l'exercice (déficit)		-23 807 261		3 368 747
Total situation nette		38 981 678	38 981 678	62 788 939
Subventions d'Equipement		369 642	369 642	463 105
Subventions d'Equipement		90 709 295		90 709 295
Amortissements subventions		-90 339 653		-90 246 190
Provisions		273 351 963	273 351 963	313 757 480
Provisions Règlementées (renouvellement des immobilisations)		273 351 963		313 757 480
Provisions pour risques et charges				0
Dettes à court terme		12 445 454	12 445 454	12 930 172
Fournisseurs		5 307 669		1 561 440
Clients créateurs		11 625		12 275
Personnel et comptes rattachés		5 280 693		4 720 553
Etat et autres collectivités publiques		1 231 525		4 409 241
Sécurité sociale		148 942		2 020 501
Créditeurs divers		465 000		206 150
Comptes d'attente et de régularisation		151 003 630	151 003 630	114 698 002
Comptes d'attente		151 003 630		114 698 002
Ecarts de conversion				
TOTAL PASSIF		476 152 367	476 152 367	504 637 691



**AUTORITE DE REGULATION
DF/DAF**

Tableau de Résultat au 31/12/2018

(MRU)

DEBIT	Notes	Exploitation	Hors Exploitation	Total 2018	Total 2017
Détermination des Résultats d'exploitation et Hors exploitation					
Achats d'approvisionnements non stockés		4 194 022		4 194 022	3 742 381
Charges externes liées à l'investissement		19 078 719		19 078 719	17 302 138
Charges externes liées à l'activité		29 575 297		29 575 297	24 713 960
Consommations intermédiaires		52 848 038		52 848 038	45 758 479
Charges et pertes diverses		122 383 194		122 383 194	7 644 989
Rémunérations du CNR		10 927 134		10 927 134	14 631 788
Salaires et Appointements		123 992 278		123 992 278	112 897 784
Impôts, Taxes et versements assimilés		33 230		33 230	303 700
Charges financières		69 486		69 486	5 575
Dotations aux amortissements		40 498 980		40 498 980	45 123 925
Dotations aux Provisions			0	0	2 387 869
Dotations aux Provisions pour immobilisations			0	0	82 071 620
Excédent			40 405 517	40 405 517	39 151 771
Total		350 752 340	40 405 517	391 157 857	349 977 499
Détermination du Résultat de cession					
Valeur des éléments cédés					
Solde Créditeur: Plus-value de cession					0
Total					0
Détermination du Résultat d'exploitation					
Résultat d'exploitation				0	39 151 771
Résultat Hors exploitation				40 405 517	
Moins-value de cession					0
Solde Créditeur					0
Total				40 405 517	39 151 771
Détermination du Résultat Net					
IMF				-23 807 261	
Solde créditeur : excès				0	
Total				0	3 368 747
				-23 807 261	3 368 747

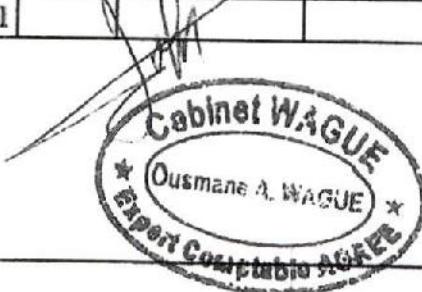


**AUTORITE DE REGULATION
DF/DAF**

Tableau de Résultat au 31/12/2018

(MRU)

CREDIT	Notes	Exploitation	Hors Exploitation	Total 2018	Total 2017
Détermination des Résultats d'exploitation et Hors exploitation					
Redevances		284 944 860		284 944 860	265 493 011
Autres encaissements		614 000		614 000	25 000
				0	0
Sous Total Production		285 558 860		285 558 860	265 518 011
				0	0
Subvention quote-part virée au compte			0	0	93 463
Produits et Profits divers			0	0	1 550 033
Produits Financiers		980 702	0	980 702	688 613
Reprise Amort provisions immobilisations			40 405 517	40 405 517	45 030 462
Reprises sur Amortissements & Provisions				0	1 313 894
Perte		64 212 778		64 212 778	35 783 024
Total		350 752 340	40 405 517	391 157 857	349 977 499
Détermination du Résultat de cession		0			
Produits de cession d'éléments d'actif					
Amortissements des éléments cédés					0
Solde débiteur : Moins-value de cession					0
Total		0		0	0
Détermination Résultat d'exploitation					
Résultat d'exploitation				64 212 778	
Résultat Hors exploitation				0	35 783 024
plus-value de cession					
Solde Débiteur					
Total				64 212 778	35 783 024
Détermination du Résultat Net				-23 807 261	3 368 747
Résultat avant impôt					
Solde Débiteur : déficit net				-23 807 261	3 368 747
Total				-23 807 261	3 368 747



CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT

(MRU)

RUBRIQUES	MONTANTS 2018	MONTANTS 2017
Résultat net de la période	-23 807 261	3 368 747
Dotations aux amortissements et provisions	40 498 980	129 583 413
Moins-value de cession		
Sous -total I	16 691 719	132 952 160
A DEDUIRE		
Quote-part des subventions d'équipement virée	93 463	93 463
Reprises sur provisions	40 405 517	46 344 355
Plus-value de cession	0	
Sous -total II	40 498 980	46 437 818
CAF I-II	-23 807 261	86 514 342



**AUTORITE DE REGULATION
DAF/DF**

TABLEAU DE FINANCEMENT I

(MRU)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Rubriques	Montant	Rubriques	Montant
1- Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice Affectation des excédents		1-Capacité d'autofinancement	-23 807 261
2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	16 789 461	2- Cession ou réduction de l'actif immobilisé	
Frais et Valeurs Incorporelles Immobilisées	6 924 625		
Immobilisations corporelles	9 864 836		
Terrains			
Constructions	482 792		
Matériels spécialisés			
Matériel d'exploitation	5 957 864		
Matériel de transport	2 210 000		
Matériel bureau et informatique	1 036 400		
Mobilier de bureau	177 780		
Immobilisations en cours	0		
Total des emplois	16 789 461	Total des ressources	-23 807 261
Variations du Fonds de Roulement:		Variations du Fonds de Roulement:	
Solde créditeur	-40 596 722		
Total	-23 807 261	Total	-23 807 261



**AUTORITE DE REGULATION
DAF/DF**

TABLEAU DE FINANCEMENT II

Rubrique	Soldes		Ecart
	Exercice 2018	Exercice 2017	
Actif circulant			
*Usagers	91 738 350	70 811 793	-20 926 557
*Personnel et comptes rattachés	0	5 555 878	5 555 878
*Autres débiteurs			0
* Banques	266 251 147	286 323 629	20 072 482
* Accréditif (déposit pour credoc)			0
*Compte d'attente à régulariser	205 644	279 652	74 008
TOTAL 1	358 195 141	362 970 952	4 775 811
Dettes à court terme			0
* Fournisseurs et comptes rattachés	5 319 294	1 573 715	-3 745 579
* Personnel et comptes rattachés	5 280 693	4 720 553	-560 140
* État et autres collectivités publiques	1 231 525	4 409 241	3 177 716
*CNSS+CNAM	148 942	2 020 507	1 871 565
*Créditeurs divers	465 000	206 156	-258 844
*Comptes d'attente à régulariser	151 003 630	114 698 002	-36 305 629
TOTAL 2	163 449 085	127 628 174	-35 820 911
Variations fonds de roulement I-II	194 746 056	235 342 778	40 596 722



TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(MRU)

Rubriques	Valeur brute 31/12/2017	Acquisitions 2018	Valeur brute 31/12/2018	Cumulé amortissements 31.12.17	Dotation Amort 2018	VCN 31.12.2018
Immobilisations incorporelles	78 485 452	6 924 625	85 410 077	71 372 500	7 077 249	6 960 328
Frais Immobilisés	78 485 452	6 924 625	85 410 077	71 372 500	7 077 249	6 960 328
Immobilisations corporelles	367 206 127	9 864 836	377 070 963	216 098 493	33 421 731	127 550 738
Terrain	650 000	-	650 000			650 000
Constructions	94 015 314	482 792	94 498 106	36 387 462	5 127 771	52 982 873
Installations Complexes spécialisés	234 201 332		234 201 332	146 204 762	25 751 323	62 245 247
Matériel d'exploitation	10 498 690	5 957 864	16 456 554	9 553 822	1 234 208	5 668 525
Matériel de transport	4 689 100	2 210 000	6 899 100	4 332 225	448 958	2 117 917
Matériel Informatique	6 898 778	1 036 400	7 935 178	5 467 445	516 333	1 951 400
Matériel et mobilier de bureau	16 252 913	177 780	16 430 693	14 152 778	343 138	1 934 777
Immobilisations en cours	-		-			-
Immobilisations en cours	-		-			-
Actif Immobilisé	445 691 579	16 789 461	462 481 039	287 470 993	40 498 980	134 511 066



Principes de comptabilisation

Les présents états financiers ont été établis conformément au Plan Comptable Mauritanien (PCM). Les principes appliqués dans le cadre de l'établissement de ces comptes sont les suivants :

➤ Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en ouguiya (MRU) nouvelle monnaie. Les opérations en devises ont été enregistrées au cours du jour de la transaction (cours historique).

➤ Dettes et créances en devises

Les dettes et créances en devises sont réévaluées en fin d'exercice au taux de change de fin d'année de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM). Les différences de conversion sont imputées au bilan au compte « Ecart de conversion ». Les pertes ou gains de change résultant des opérations de trésorerie sont imputés directement au Comptes de résultats.

➤ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties linéairement à partir de leur date de mise en service

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

- Logiciels	50.00%
- formation	50.00%
- Frais d'études	33.33%
- Constructions	05.00%
- Matériel d'exploitation	20.00%
- Pylônes	6.67%
- Installations complexes (Matériel spécialisé Télécom)	12.50%
- Matériel de transport	25.00%
- Matériel informatique	25.00 %
- Matériel de bureau	10.00%
- Mobilier de bureau	10.00%

➤ Disponibilités

Les disponibilités en ouguiya sont comptabilisées à leur valeur nominale.

➤ Réserves

Les réserves légales et les dotations au renouvellement des immobilisations sont constituées conformément à l'article 53 de la loi 2001 - 018 du 25/01/01 relative à l'Autorité de régulation multisectorielle.



NOTE SUR LES ETATS FINANCIERS



1. Les immobilisations incorporelles :

Au 31/12/2018, les variations des immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau qui suit, soit une augmentation de **6 924 625,01 MRU** correspondant à l'acquisition d'un logiciel pour la gestion des moyens généraux ainsi qu'une étude d'assistance pour l'introduction des services 4G en Mauritanie.

Rubriques	2018 MRU	2017 MRU	Variation
Frais de formations immobilisés	11 967 479	11 967 479	0
Acquisition de logiciels	3 665 822	3 245 822	420 000
Frais études immobilisés	69 776 776	63 272 151	6 504 625
	85 410 076,71	78 485 451,70	6 924 625,01

2. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au 31/12/2018 et s'analysent comme suit :

Rubriques	2018	2017	Variations
Terrains	650 000	650 000	0
Constructions	94 498 106	94 015 314	482 792
Installations complexes	234 201 332	234 201 332	0
Matériel d'exploitation	16 456 554	10 498 690	5 957 864
Matériel de transport	6 899 100	4 689 100	2 210 000
Matériel de bureau et informatique	7 935 178	6 898 778	1 036 400
Mobilier de bureau	16 430 693	16 252 913	177 780
	377 070 963	367 206 127	9 864 836



2.1 Terrains

Le poste terrain n'a pas évolué par rapport à 2017.

2.2 Constructions:

La variation nette de ce poste est de **482 792 MRU**, cette variation s'explique par Les aménagements au terrain pris en bail auprès de Mauriposte en annexe au siège.

2.3 Installations complexes spécialisées

Ce poste est resté sans changement en 2018.

2.4 Matériel d'exploitation

La variation nette de ce poste est de **5 957 864 MRU**, cette augmentation s'explique par : L'acquisition d'un nouveau dispositif de contrôle de la qualité de service.

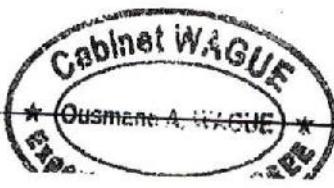
2.5 Matériel de Transport

La variation nette de ce poste est de **2 210 000 MRU** cette variation s'explique par L'acquisition d'un véhicule de service pour le président du CNR.

2.6 Matériel de bureau et informatique :

La variation nette de ce poste est de **1 036 400 MRU**, cette variation s'explique par L'acquisition de:

- ✓ deux imprimantes hp2035 pour le service du CNR a : **16 000 MRU**.
- ✓ Deux onduleurs EATON pour le département informatique à : **6 000 MRU**.
- ✓ Un onduleur EATON pour le directeur de télécommunication a : **3 000 MRU**.
- ✓ Achat de cinq (5) ordinateurs, deux imprimantes en couleur, deux photocopieurs simples et un photocopieur multifonction. Pour l'usage du département financier a : **498 800 MRU**.
- ✓ Une imprimante hp color Laserjet pro pour le département informatique a : **28 000 MRU**.
- ✓ Un onduleur 1000w APC pour le standard téléphonique à : **13 000 MRU**.
- ✓ Un ordinateur portable pour le directeur de télécommunication a : **55 800 MRU**.
- ✓ Un onduleur EATON pour le directeur de télécommunication a : **2 800 MRU**.
- ✓ Achat de dix (10) ordinateurs de bureau, deux ordinateurs portables. Pour l'usage du département radio (4 pc), département technique (2 portables), département de moyennes généraux (5 pc) et pc pur un cadre de la direction d'eau et d'électricité a : **413 000 MRU**.



2.7 Mobilier de bureau

La variation nette de ce poste est de **177 780 MRU**, cette croissance s'explique par les acquisitions de mobilier de bureau :

- ✓ 15 armoires métalliques pour les archives de l'institution à : **168 780 MRU**.
- ✓ 2 Fauteuils pour un cadre du département Radio et un cadre : du département juridique pour **9000 MRU**.

3. Valeurs réalisables :

3.1 Clients

Le solde de ce poste qui s'élève à **91 738 350 MRU** au 31/12/2018 et s'analyse comme suit :

- Opérateurs	59 861 426 MRU
- Usagers du spectre (Autres redevances)	31 876 924 MRU

NB :

Les usagers sont provisionnés à hauteur de **16 078 106 MRU** depuis 2017.

Le solde des opérateurs comprend la quatrième tranche de la contribution à la formation.

3.2 Valeurs disponibles :

Les soldes des comptes de trésorerie au **31/12/2018** s'élèvent à **266 251 147 MRU**.

Dont **120 741 868,95 MRU** pour le fonds de la formation, soit un solde de trésorerie net de **145 509 279 MRU**.

Le solde du compte de Maurisbank de 4 757 329 MRO a été provisionné.

4. Comptes d'attente et de régularisation :

4.1 Compte d'attente à régulariser (Actif) **205 644 MRU**

Le compte d'attente au 31.12.2018 présente un solde de **205 644 MRU**. Ce solde correspondant essentiellement aux opérations en attente d'imputation effectuées sur la carte ELMOUSSAFIR en 2015, 2015 et 2016.



5. Capitaux propres :

Ce poste a évolué comme suit :

(MRU)

Rubriques	2018	2017
Reserve légale	55 898 817	55 898 817
Report à nouveau	6 890 122	3 521 375,3
Résultat net de l'exercice	-23 807 261	3 368 746,8
Situation Nette	38 981 678	62 788 939

La réserve légale (art 53) n'a pas changé. Le dernier alinéa de cet article précise que les redevances de régulation de l'exercice suivant doivent être diminuées pour réduire cette réserve au montant maximum autorisé qui est de 25% des produits des ressources ordinaires de l'exercice.

Le déficit constaté est absorbé par la réserve légale dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice et ceux des exercices antérieurs.

6. Subvention d'équipement :

	2018	2017
Subvention d'équipement	90 709 295	90 709 295
Quote-part amortie	-90 339 653	-90 246 190

Il s'agit de la subvention d'équipement de **90 709 295 MRU** dont a bénéficié l'ARE lors de sa création. Cette subvention est annuellement réduite par la dotation aux amortissements des équipements acquis sur subvention jusqu'à son apurement.

La variation de la **Quote-part amortie** entre 2017 et 2018 correspond à l'amortissement des équipements acquit sur la subvention au titre de l'année 2018 pour **93 463 MRU**



7. Provisions réglementées :

2018	2017
273 351 963	313 757 480

(Renouvellement des immobilisations)

Conformément à l'article 53 de la loi dont la teneur suit :

Le résultat comptable ou excédent budgétaire doit être affecté à la couverture des besoins d'équipement de l'Autorité et à la constitution d'une réserve pour faire face aux déficits futurs.

L'excédent non affecté est affecté aux ressources budgétaires de l'exercice suivant.

La dotation aux provisions est calculée comme suit :

(Le budget d'investissement prévisionnel – Dotation aux provisions de l'exercice précédent + la réalisation du budget d'investissement de l'exercice précédent).

La variation constatée par rapport au solde de 2017 correspond à la reprise de la dotation aux amortissements des équipements acquis sur fonds propres.

8. Dettes à court terme

Ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Fournisseurs	5 307 669	1 561 440
Clients créateurs	11 625	12275
Personnel	5 280 693	4 720 553
Etat : Impôts et taxes	1 231 525	4 409 241
Organismes (Sécurité sociale et CNAM)	148 942	2 020 507
Créditeurs divers	305 000	206 156
TOTAUX	12 285 454	12 930 172



8.1 Fournisseurs :

Les fournisseurs créditeurs valorisés en Ouguiya (MRU) sont :

N° COMPTE	Désignation	SOLDE
400423	PROGRESSUS CORPORATION	3 893 861,34
400305	ARTAO (WATRA)	607 060,00
400247	SPS SERVICES	556 467,50
400240	GTI	150 310,00
400298	INTERLINK	46 320,00
400370	STAR SYSTEMS	40 000,00
400211	SALECK o/ABDELLAHI	9 250,00
400034	C D I	2 650,00
400434	MAURIPOST	1 750,00
400037	SOMELEC	0,20
TOTAL		5 307 669,04

8.2 Clients Débiteurs :

Le solde de ce poste est de **11 625 MRU** et se présente comme suit :

COMPTE	NOM	SOLDE
410239	SOPAC	9 375
410467	HIMAPECHE	1 000
410794	ARABE UNIE POUR LA PECHE	750
412246	SCOMAT	500
TOTAL		11 625

8.3 Personnel et comptes rattachés :

Le solde de ce poste est de **5 280 693 MRU** et est constitué principalement par la provision pour congés à payer au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

- Provisions congé au 31.12.2018 pour 4 771 776 MRU
- Congé net à payer décembre 2018 pour 508 917 MRU.

8.4 Etat et autres collectivités publiques :

Le solde de ce poste se décompose comme suit :

- Pensions des employés fonctionnaires	168 753.40 MRU
- ITS	819 137.00 MRU
- IMF	243 634.00MRU

8.5 Organismes Sécurité Sociale et CNAM:

- CNSS	490 MRU
- CNAM	30 101 MRU
- Remboursement CNAM	118 351.20 MRU

8.6 Créditeurs divers :

Ce poste présente un solde de 465 000 MRU. Il est constitué des charges à payer qui s'analysent comme suit :

Provision honoraires CAC 2018	160 000
Eau électrique Décembre 2018	200 000
Factures télécom décembre 2018	105 000
Total	465 000

9. Comptes d'attente et de régularisation (Passif):

Le solde de cette rubrique représente les redevances facturées aux opérateurs au titre de :

La Quote-part du trafic entrant des communications internationales : **11 651 795 MRU**

Contribution à la formation et la recherche : **137 845 132,45 MRU**

Règlements effectués par clients non identifiés : **371 129.44 MRU**

Régularisations compte CNAM : **1 135 573,10 MRU**



10. Charges de l'exercice :

Les charges d'exploitations s'analysent comme suit :

CHARGES	2018	2017	VARIATION
Achats d'approvisionnements non stockés	4 194 022	3 742 381	451 641
Charges externes liées à l'investissement	19 078 719	17 302 138	1 776 581
Charges externes liées à l'activité	29 575 297	24 713 960	4 861 337
Charges et pertes diverses	122 383 194	7 644 989	114 738 205
Rémunérations du CNR	10 927 134	14 631 788	- 3 704 654
Salaires et Appointements	123 992 278	112 897 784	11 094 494
Impôts, Taxes et versements assimilés	33 230	303 700	- 270 470
Charges financières	69 486	5 575	63 911
Dotations aux amortissements	40 498 980	45 123 925	- 4 624 945
Dotations aux Provisions	-	2 387 869	2 387 869
Dotations aux Provisions pour immobilisations	-	82 071 620	- 82 071 620
Total	350 752 340	310 825 728	39 926 612

10.1 Achats d'approvisionnements non stockés :

La variation de ce poste est expliquée essentiellement par le règlement de la facture de la SOMELEC pour un montant de 439 889.6 MRU.

10.2 Charges externes liées à l'investissement :

Les variations de ce poste correspondent essentiellement à :

- ✓ Un contrat de bail d'un terrain auprès de la mauriposte pour **60 000 MRU**;
- ✓ Entretien d'un équipement de contrôle de la qualité de service pour **180 831.6 MRU**;
- ✓ La réparation réseau informatique pour **123 060 MRU** ;
- ✓ Une augmentation de frais de gardiennage du centre de Zouerate pour **60 000 MRU** ;
- ✓ Une augmentation des frais de séminaires et colloques, suite à la participation de plusieurs cadres de l'ARE aux séminaires et colloques liés aux nouvelles générations des services télécoms.



10.3 Charges externes liées à l'activité :

Les variations des charges liées à l'activité s'expliquent par les augmentations et diminutions des postes budgétaires détaillés comme suit :

- Augmentation de **3 087 814,19** MRU au niveau des frais des missions de représentation liés essentiellement à la participation à la conférence de Plénipotentiaires UIT 2018 ainsi que celles relatives à la 4 G ;
- Augmentation légère des missions de contrôle pour **872 516,40** MRU ;
- Augmentation des frais de réception pour **306 293,70** MRU du fait que pendant l'exercice 2018 les frais de réception des centres ont été pris en charge pour 12 mois, contre 6 mois seulement en 2017 ;
- Augmentation de **653 816,00** MRU au niveau des postes honoraires consultants locaux correspondant à la signature de nouveaux contrats de consultant en 2018 dont GTI, SIGMA Informatique ;
- Augmentation du poste publication pour **532 137,96** MRU expliquée essentiellement par le règlement des frais de publication du rapport annuel 2017 et une subvention à l'AMI ;
- Augmentation des contributions aux organismes pour **1 782 417,64** MRU suite au paiement de la contribution 2017 à l'UPU ;

- Diminution du poste frais de pèlerinage pour **-209 480,88** MRU, cette baisse s'explique par le fait qu'aucun membre du CNR n'a été éligible pour aller au pèlerinage.
- Diminution du poste Frais postaux et de télécom **-302 538,79** MRU, cette chute s'explique par le paiement des arriérés de 2017 qui sont plus importants que ceux de 2018.
- Diminution du poste frais bancaire pour **-52 201,71** MRU suite au reclassement des frais de transfert sur les charges correspondantes.
- Le poste autre charges diverses n'a pas été mouvementé au cours de l'année 2018.
- Le poste honoraire des consultants étrangers n'a pas été mouvementé en 2018.

10.4 Charges et pertes diverses :

L'augmentation de cette rubrique en 2018 par rapport à 2017 correspond essentiellement à :

- ✓ 100 000 000 MRU relative à la convention entre l'ARE et le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.
- ✓ Prise en charge de l'endettement du personnel pour **5 555 878** MRU
- ✓ Autres subventions pour l'administration pour **9 370 543** MRU.

10.5 Rémunération Administrative :

La diminution de ce poste s'explique essentiellement par le reclassement des primes au niveau du compte primes et gratifications.

10.6 Salaire et appointements :

La variation des salaires de 2018 par rapport à 2017 s'explique par :

- ✓ L'incidence des augmentations liées à l'ancienneté, aux avancements et reclassements en 2018 pour qui se détaille comme suit :

- Augmentation salaires pour : **7 952 505 MRU**,
- Augmentation des droits de congés pour **2 206 152,50 MRU**,
- Augmentation des primes et gratifications pour **5 085 000,10 MRU**
- Augmentation des charges sociales pour **881 257,20 MRU**

- ✓ La diminution du poste indemnités de départ à la retraite pour **-3 028 953,90 MRU**. La variation s'explique par la situation exceptionnelle liée au départ d'un cadre de l'ARE par anticipation pour 36 millions MRO;
- ✓ la diminution du poste recyclage et formation du personnel pour **-2 001 466,91 MRU**. cette diminution est expliquée par la diminution de la dotation budgétaire prévisionnelle de **11 400 000 MRU à 9 000 000 MRU**.

10.7 Impôts et taxes :

Il s'agit de la taxe annuelle sur les véhicules (vignettes).

La variation en 2018 par rapport à 2017 s'explique par le paiement des pénalités de retard sur ITS en 2017.

10.8 Charges financières :

Il s'agit de la perte de change subi sur les factures de fournisseur étranger en l'occurrence TCI.

10.9 Dotation aux amortissements :

Il s'agit de la dotation d'amortissement des équipements de l'ARE suite à l'usage normal et conformément à la réglementation fiscale en vigueur (**voir page 12**).



11. Produits de l'exercice

Les produits ont évolué comme suit :

PRODUITS	2018	2017	VARIATIONS
Redevances	280 078 594	265 493 011	14 585 583
Autres encaissements	614 000	25 000	589 000
Sous Total Production	46 252 485	48 676 464	-2 423 979
Subvention quote-part virée au compte	93 463	93 463	0
Produits et Profits divers	4 772 803	1 550 033	3 222 770
Produits Financiers	980 702	688 613	292 089
Reprise Amortissements provisions immobilisations	40 405 517	45 030 462	-4 624 944
Reprises sur Amortissements & Provisions		1 313 894	-1 313 894
TOTAUX	326 945 079	314 194 475	12 750 605

11.1 Redevances :

Ce poste regroupe les redevances collectées par l'ARE sur :

1- La régularisation télécom

La redevance de régulation a été maintenue à son taux maximum de 2% autorisé et appliqué depuis 2013 et facturée comme suit :

- Mauritel : 103 711 209 MRU ;
- Chinguitel: 38 835 463 MRU ;
- Mattel : 28 485 974 MRU ;

- 2- Redevances Postes : 1 292 091,00 MRU
- 3- la redevance sur usage de spectre : 85 684 257,02 MRU
- 4- la redevance sur numérotation et homologations : 22 069 600 MRU

Il faut noter que jusqu'à 2018, parmi les secteurs régulés, seul le secteur des télécommunications et poste, contribue au financement de l'Autorité de Régulation.



11.2 Autres encaissements :

Il s'agit essentiellement de recettes réalisées sur la vente des dossiers d'appels d'offres 4G.

11.3 Subvention quote-part virée au compte :

Il s'agit de la valeur d'amortissement annuel des équipements acquis sur subvention. Cette valeur vient en déduction du montant initial de la subvention, conformément à la réglementation comptable et fiscale en vigueur.

11.4 Produits et Profits divers :

Il s'agit de l'annulation de la prise en charge des congés de 2017. Pour éviter un double emploi avec les constations mensuels de congé.

11.5 Produits Financiers

Il s'agit des intérêts moratoires constatés sur les clients mauvais payeurs.

11.5 Reprise Amortissements provisions immobilisations :

Il s'agit de la reprise de la dotation annuelle des amortissements des équipements de l'ARE acquis sur fonds propres.

Cette reprise est imputée sur la **Provisions Règlementées (renouvellement des immobilisations)**.

12 – Le résultat de l'exercice 2018 présente est un déficit de -23 807 261 MRU.



— ١٠ —
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

AUTORITE DE REGULATION
CONSEIL NATIONAL DE REGULATION

Nouakchott, le

14 MARS 2019

Réf.

000385

AR/CNR/PR

Le Président



موريتانيا الإسلامية - عدالة - إخاء - سرف
التنظيم

طة التنظيم
مجلس الوطني للتنظيم

نواكشوط، بتاريخ
الرقم: س.ت/م.و.ت/ر

الرئيس

A
Monsieur le président de la Cour des Comptes

Objet: Transmission d'états financiers annuels.

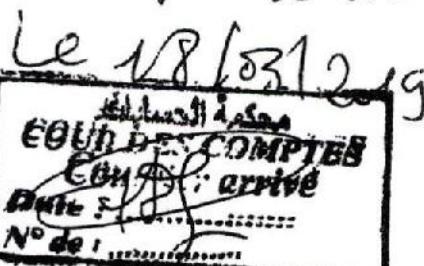
Monsieur,

Conformément à l'article 59 de la loi 20018, j'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers annuels de notre institution, pour l'exercice 2018.

Ces états ont été certifiés, le 22 février 2019, par le Commissaire aux Comptes, dont le rapport est ci-joint. Et ont été approuvés par le Conseil National de Régulation, par délibération en date du 0 Mars 2018.

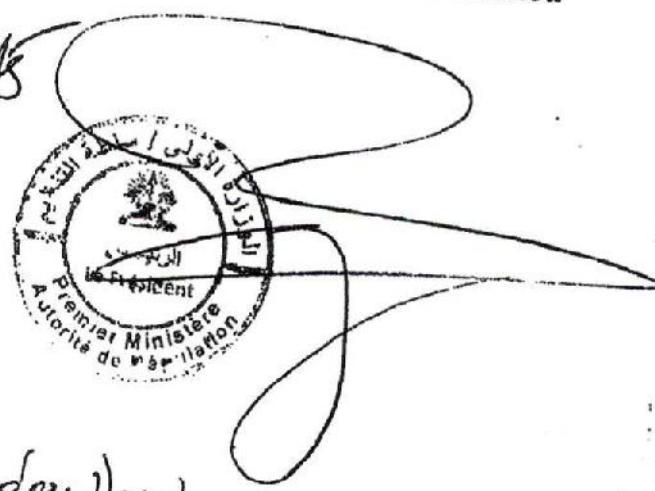
Le Président du CNR
Cheikh Ahmed Ould Sid' Ahmed

chef de file AR
a vous de confier



Tel : 22 25 25 07

Sow Mamadou Dembe



14 MARS 2018

000385

A

Monsieur le président de la Cour des Comptes

Objet: Transmission d'états financiers annuels.

Monsieur,

Conformément à l'article 59 de la loi 20018, J'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers annuels de notre institution, pour l'exercice 2018.

Ces états ont été certifiés, le 22 février 2019, par le Commissaire aux Comptes, dont le rapport est ci-joint. Et ont été approuvés par le Conseil National de Régulation, par délibération en date du 07 Mars 2018.

**Le Président du CNR
Cheikh Ahmed Ould Sid' Ahmed**



AUTORITE DE REGULATION

CONSEIL NATIONAL DE REGULATION



سلطة التنظيم
المجلس الوطني للتنظيم

Nouakchott, le... 2.2.2019

Réf. LAR/CNR/DAF

نواكشوط، بتاريخ:

الرقم: م و ت / م ١٤

Le Directeur Administratif et Financier

المدير الإداري والمالي

A

Monsieur le Président du CNR

Objet : Note sur le Rapport du CAC

Suite à l'arrêté des comptes de l'Autorité de Régulation au 31.12.2018 et l'élaboration des états financiers conformément à la réglementation en vigueur, le commissaire aux comptes a été appelé pour réaliser sa mission légale.

Le commissaire aux comptes a examiné les états financiers ainsi que tous les documents et pièces qu'il jugeait nécessaires à l'égard des diligences professionnelles.

A la fin de la mission d'audit, le commissaire aux comptes a présenté son rapport à l'attention des membres du Conseil National de Régulation.

La conclusion du rapport est la certification de la régularité et la sincérité des comptes de l'ARE sans réserve (voir rapport CAC 2018 page 2&3/26).

Toutefois, il est recommandé de décider l'affectation du résultat de l'exercice et celle des exercices précédents à la réserve légale.

Cette affectation aura pour incidence d'intégrer le report à nouveau (résultat des exercices antérieurs) et de déduire le déficit de 2018 comme suit :

- Reserve légale : 55 898 817 MRU
- Report à nouveau : + 6 890 122 MRU
- Résultat de l'exercice 2018 : - 23 807 261 MRU

SOIT UNE RESERVE LEGALE DE : 38 981 678 MRU



Le DAF
Mouhsen Ould Eddahy



PROCES VERBAL DE REUNION N°

04 / 2019

Le Conseil National de la Régulation s'est réuni le 07 Mars 2019, à 10 heures sous la présidence de Cheikh Ahmed Ould Sid 'Ahmed, son Président.

o Etaient présents :

- o Dah ould Abdi
- o Abdallahi Ould Louleid
- o Mohamed Ould Batty
- o Mohamed Lemine ould Taher

L'ordre du jour de la réunion a porté sur :

- Approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31.12.2018 ;
- Approbation des TDR relatifs au recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système intégré de gestion de l'observatoire des marchés ;
- Questions diverses.

A l'ouverture de la réunion, le président a soumis aux membres, l'approbation de l'ordre du jour. Les membres ont approuvé l'ordre du jour et le Président a ouvert la séance.

- Approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31.12.2018 ;

Le Conseil a pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2018.

Le rapport constitue le résultat d'un audit réalisé par le commissaire aux comptes selon les normes professionnelles applicables en Mauritanie. Ainsi le vérificateur certifie la sincérité des états financiers de l'ARE et ne soulève pas d'observations particulières ni de disfonctionnement.

Le Conseil approuve le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et adresse ses félicitations au Président du Conseil National de Régulation et à la DAF.

- **Approbation des TDR relatifs au recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système intégré de gestion de l'observatoire des marchés ;**

Le conseil a étudié les TDR relatifs au recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système intégré de gestion de l'observatoire des marchés.

Le Service Observatoire & Analyse de Marchés télécoms est chargé, entre autres missions, de collecter, traiter et disséminer des indicateurs sur le secteur de communications électroniques. Cette mission se trouve aujourd'hui confrontée à deux difficultés majeures : Les indicateurs sont collectés régulièrement selon des procédures archaïques et dans des canevas de format Excel qui s'entassent depuis plus de dix (10) ans et constitue un volume considérable de données dans des fichiers séparés et éparpillées La diffusion et dissémination des indicateurs requièrent un travail considérable de consolidation avec un risque élevé d'erreur.

l'espace Observatoire sur le site web de l'ARE dissémine quelques tableaux de bord en format PDF datant de 2013. Ce mode de diffusion de par le fait qu'il soit révolu, dépassé et demande des efforts considérables, pose beaucoup d'autres difficultés.

Par ailleurs, il va sans dire que l'automatisation de processus de collecte et de diffusion des données constitue aujourd'hui une solution incontournable rendant plus fiable et plus sûre les systèmes qui les intègrent.

Le Conseil a approuvé les TDR, autorise le lancement de la consultation et charge Mr Abdellahi ould Louleid Membre du CNR du suivi de cette question importante.

- **Questions diverses**

Au chapitre des questions diverses le Conseil a examiné une requête formulée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports relative à une levée de fonds au profit des MOURABITOUNES, prévue le 08 Mars 2019.

Le Conseil a enregistré avec satisfaction l'adhésion du personnel à cette initiative et la contribution des cadres supérieurs pour un montant de 250.000 MRU à prélever sur leurs salaires.

Ainsi le Conseil décide l'octroi d'une subvention supplémentaire de 250.000 MRU au profit de la FFRIM comme contribution du personnel subalterne de l'ARE.

Autorise la DAF à prélever les montants indiqués sur la liste jointe sur les salaires des membres du CNR et ceux des cadres supérieurs.

L'ordre du jour étant épousé la séance a été levée à 15 heures.

Cheikh Ahmed Ould Sid 'Ahmed

Dah ould Abdi

Mohamed Ould Batty

Abdallahi ould Louleid

Mohamed Lemine ould Taher